

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DU VENDREDI 05 SEPTEMBRE 2008 AU PIN EN MAUGES

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En présence des représentants de 188 clubs sur les 231 du district, soit 81%, dont 88% des clubs libres et 22% des clubs de football diversifié (voir liste des absents amendables en annexe), devant les membres individuels présents, le président Jean-Yves Gautier ouvre la séance à 20H15 dans une salle « conviviale ».

2. PAROLE AUX PERSONNALITES LOCALES

Thierry Coiffard, président de l'ASPP Salle Aubry Poitevineière, présente son club issu d'une fusion il y a 12 ans. 142 joueurs dont 4 équipes seniors, des équipes jeunes à 11 engagées en Groupement de Jeunes avec Chaudron Saint Quentin et des équipes de football d'animation. Lors des dernières saisons le club a disputé une finale de Challenge de l'Anjou et gagné une finale de Coupe des Réserves. Il se dit heureux d'accueillir tous ses collègues à qui il souhaite une bonne assemblée.

Christian Plard, maire du Pin en Mauges, se dit heureux d'accueillir l'assemblée du district à la salle de l'Orée du Bois. Une commune de 1300 habitants avec 600 emplois dont l'histoire est liée à la Révolution et aux guerres de Vendée. Il met en avant la bonne entente avec les communes de La Poitevineière et La Salle et Chapelle Aubry qui permet de faire vivre deux clubs issus de fusions en basket et foot. Pas de terrain de foot au Pin mais des footballeurs dans une commune de tradition basket.

Jean Yves Gautier leur remet des souvenirs du District.

3. ALLOCUTION DU PRESIDENT

Jean-Yves Gautier rappelle que la vie d'un dirigeant de district et de ligue est loin d'être un long fleuve tranquille. Des propos outrageants ont été rapportés dans la presse départementale de la part d'un éducateur qui mettent en cause l'intégrité des élus LAF et District. Après avoir rappelé les conditions de la création d'une DH à 15 équipes, il précise que cette solution a semblé la moins pénalisante bien qu'elle ne soit satisfaisante pour personne et il a précisé que l'auteur de tels propos sera convoqué pour manque de respect du bénévolat et de l'autorité. Ajouté au dédain du club professionnel local, il ajoute que cela fait beaucoup.

Toutefois la saison démarre avec ses exigences. Elle verra notamment la prise en compte de la messagerie officielle comme seul canal reconnu pour les messages officiels (hors courrier naturellement). Des virements directs sont également possibles sur le plan financier. Enfin le Président rappelle le rôle important des référents de secteurs dans cette période de consolidation du réseau informatique.

Un dernier souhait concerne le respect de tous.

4. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 16 mai 2008 aux Ponts de Cé (Salle Athletis)

Le Président met aux voix le PV de l'AG du vendredi 16 mai 2008 préparé par le Secrétaire Général Hubert Sourice et publié dans Atlantique Foot n° 2008 du 8 août 2008. Sans observation il est adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT MORAL DE LA SAISON 2007 2008

Le Secrétaire rappelle la publication de ce rapport dans le n° 2008 d'Atlantique Foot du 8 août 2008. Il met en évidence quelques points jugés importants : statistiques sur les effectifs des plus jeunes après le boom de 2006-2007, dossiers de discipline à nouveau en baisse sensible notamment. Comme à l'accoutumée ce rapport essaie d'être un bilan de l'année avec le regard des présidents de commission et du bureau du conseil.

Le Président met aux voix le rapport adopté sans observations.

6. RAPPORT FINANCIER AU 30 JUIN 2008

Gérard Paquereau, Trésorier Général, rappelle que les documents ont été adressés aux clubs par la messagerie officielle. Il présente un exercice en déficit avec 7.93% d'augmentation des charges pour un total de 580984 € et 1.54% d'augmentation des produits pour un total de 559428 €, soit un résultat négatif de 21556 €.

- Tous les postes principaux de charges sont en augmentation avec des charges de personnel à 44% du total.
- Des opérations à succès ont coûté plus cher comme « Toutes au Foot » ou l'échange avec le Calvados pour la CDA.
- Des produits en diminution au niveau des amendes (-3376€) dont une baisse importante au niveau des amendes disciplinaires : -6000 €.
- L'augmentation de la part sur les licences (+29%) a atténué ce déficit.

Il termine en précisant que l'objectif est bien sûr un exercice équilibré pour la saison 2008 2009 avec des efforts à fournir tout en maintenant la qualité du service.

7. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mme Laurence Besson Hubert, représentant la Société Soregor Audit, certifie les comptes selon les usages de la profession.

Le Président met aux voix le rapport financier adopté sans observations. Pas d'opposition et une abstention.

L'assemblée vote à l'unanimité le renouvellement pour 6 ans du mandat de commissaire aux comptes à la société Soregor Audit.

8. BUDGET PREVISIONNEL

Daniel Delaunay, vice-président en charge du pôle financier, présente un budget prévisionnel avec le projet de réduire les charges de 8%.

9. PYRAMIDE PARTICIPATIVE A L'AG DE LA LIGUE

Jean-Yves Gautier rappelle aux représentants des clubs les motivations de ce dispositif de représentation des clubs de district par des grands électeurs de secteurs voté à Sainte Luce sur Loire le 28 juin dernier. Ces derniers, à raison de trois représentants par secteurs, seront notamment chargés de porter à l'AG les orientations issues des débats lors des AG de secteurs.

Les représentants des clubs concernés se réunissent par secteurs pour désigner leurs représentants en présence d'un membre du Bureau du Conseil.

Une pause de 20 minutes est accordée avant la reprise de l'assemblée.

A la reprise de l'assemblée, Guy Ribault annonce les noms des délégués de secteurs qui sont validés par les représentants des clubs sans observation.

Secteur	Délégués	Clubs
1 - Segréen	Philippe GIRARD Gérard THEAU Cédric BELOUIN	Angers NDC Angers ACBB Villemoisian JA
2 – Angers 3 Vallées	Christel LUCAS Claude CHERRE André LERE	Angers SCA Angers CBOS St Barthélémy ASC
3 – Baugeois Saumurois	Robert GAGNEUX Bruno TIROT Pierre Marie BOSSE	Gennes Les Rosiers ES Corné US Andard Brain ES
4 - Sud Loire Layon	Jacques CHARBONNIER Gérard CHOUTEAU Eric BARANGER	Montilliers ES St Hilaire Vihiers AS Ponts de Cé AS
5 - Val de Loire Mauges	Louis-Marie BREBION Jean-Pierre DUTEUIL Philippe GOURDON	FC Fief Gesté FC Laurentais Landemontais Ste Christine Bourgneuf
6 - Choletais	Loïc PICART Joseph CHOUTEAU Jacques GUICHETEAU	Maulévrier JA Coron SL St Christophe du Bois ESSOR

10. MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

A l'aide d'un diaporama préparé par la LAF pour harmoniser l'information, les principales modifications sont présentées aux clubs par des membres du Bureau. Ainsi que quelques propositions propres au district de Maine-et-Loire.

Mutations

Hubert Sourice rappelle aux clubs l'autorisation de six mutés par équipe avec un maximum de deux mutations hors période normale. Intervention du représentant de Gennes Rosiers.

Exclusion temporaire et carton blanc

Jean-Yves Gautier rappelle les situations qui peuvent conduire à une exclusion temporaire, le système de prise en compte de cette exclusion temporaire et redit la philosophie qui a présidé à cette harmonisation fédérale. Interventions et questions des représentants de Le May sur Evre, Pouancé, Chalonnes, Les Ponts de Cé et La Pouëze.

Purge des sanctions

Guy Ribault rappelle le nouveau système de purges des sanctions.

Statut de l'arbitrage / Arbitre auxiliaire

Jack Gastineau rappelle les modifications relatives à la prise en compte des jeunes arbitres (moins de 15 ans) et des arbitres auxiliaires dont il précise les modalités de l'examen. Interventions et questions des représentants de St Sylvain d'Anjou, St Barthélémy ASC et La Meignanne.

Article 66 LAF: engagements d'équipes de jeunes

Hubert Sourice rappelle les obligations et les sanctions prévues sur trois saisons.

Composition des groupes seniors

Guy Ribault montre sur une carte du département la répartition géographique des équipes des différents groupes de D1, P1 et D2 seniors.

Il rappelle par ailleurs que les dernières modifications d'engagements en seniors ou en jeunes devront être parvenues au secrétariat du district lundi 8 septembre avant 18 heures dernier délai et qu'ensuite des sanctions financières seront infligées.

Propositions du District de Maine-et-Loire

La Commission Sportive a publié un projet de modification de la pyramide seniors avec la suppression d'un groupe de P2. Après la présentation par Guy Ribault,

Le Président met aux voix. Le projet est adopté pour la fin de saison 2008 2009. Avec deux oppositions et six abstentions, le dispositif est maintenu.

La Commission sportive propose la reconduction du système de forfait de recettes pour les rencontres de coupes et challenge seniors telles que votées en octobre 2007. Avec deux oppositions et six abstentions l'article.

Formation de l'encadrement des jeunes

Hubert Sourice rappelle les formations proposées par le district pour perfectionner l'encadrement des jeunes. Il insiste sur l'importance de ces formations pour améliorer la qualité de nos jeunes : Jeune animateur Technique pour les 15-18 ans et animateur accompagnateurs d'équipes de jeunes pour les dirigeants majeurs.

11. CHALLENGE DE L'ARBITRAGE

Sous la houlette de Richard Doguet, Président, et Marc Cailleau, secrétaire, la commission du Statut de l'Arbitrage remet les récompenses aux clubs qui ont le mieux œuvré pour promouvoir la fonction d'arbitre :

- | | |
|--|------------------------------|
| 1 – Murs Erigné ASI (lauréat du challenge) | 5 – Seiches Marcé AS |
| 2 – Andard Brain ES | 6 – Montreuil Juigné Béné F |
| 3 – Le May sur Evre E. | 7 – St Pierre Montrevault AS |
| 4 – La Pouëze ES | |

Avant de clore ce procès-verbal, il convient de remercier tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de cette assemblée à Guy Ribault et Jack Gastineau qui ont préparé toute la soirée et notamment la présentation informatique permettant à coup sûr aux présents de mieux se concentrer tout au long d'une soirée bien chargée. Merci aux membres du district qui ont su accueillir les représentants des clubs. Merci enfin au personnel du district pour sa collaboration et sa présence au pointage. Un grand merci au président Coiffard et ses nombreux amis pour la qualité de l'accueil au Pin en Mauges ainsi qu'au maire de la commune pour la logistique et sa présence attentive tout au long de la soirée.

**Le Président
Jean Yves Gautier**

**Le Secrétaire
Hubert Sourice**